



Compte Rendu AG Ordinaire Manifestampe

Le 15 mars 2025, rue Vivienne, Paris 2^e.

BNF Richelieu

La séance commence à 14h15.

Le président, Luc-Emile Bouche-Florin, remercie la BnF pour son accueil, les adhérentes et les adhérents présents, les membres du Bureau, les membres du Conseil d'Administration.

De nombreuses personnes sont présentes. Avec les pouvoirs, nous atteignons les quorums requis pour siéger valablement. L'assemblée générale peut donc se tenir et délibérer.

Céline Chicha, conservatrice du cabinet des estampes du XX^e siècle, nous accueille et rappelle que les collections d'estampes visibles à la *Réserve* et au *Cabinet des Estampes* de la BNF Richelieu sont à la disposition des artistes professionnels toutes les semaines de l'année. Elle rappelle que les artistes sont toujours les bienvenus et nous incite également à visiter les expositions organisées par la BNF dont, en ce moment, l'exposition intitulée *Apocalypse* qui comporte de nombreuses estampes et celle consacrée aux *Carnets de Geneviève Asse*, toutes deux visibles sur le site François Mitterrand de la BNF.

Préambule :

Luc-Emile Bouche-Florin rappelle que la nouvelle équipe œuvre au bureau depuis maintenant un an, après avoir repris toutes les fonctions, suite à l'appel à l'aide de l'an dernier de Rosemary Piolais, ancienne présidente et Pascale Simonet, ancienne secrétaire. Il remercie l'ancienne équipe pour son travail et le passage de relais qui s'est réalisé de manière exemplaire.

Le bureau est constitué de 7 personnes qui travaillent de façon quotidienne, intensive et bénévole.

Un travail de fond a été fait depuis un an afin de bâtir un avenir pérenne :

- Un travail de fond a été engagé vers la professionnalisation des outils indispensables à la crédibilité et la représentativité de Manifestampe.
- Manifestampe doit être perçu comme l'interlocuteur privilégié des acteurs de l'estampe et comme l'interlocuteur de référence d'un secteur culturel important.
- Les adhérents se doivent d'être également les transmetteurs du travail de la Fédération auprès d'autres artistes et acteurs de l'estampe afin d'élargir notre audience.

Nous travaillons selon trois grands axes :

- La vitalité de la création artistique en soutenant les artistes professionnels et notamment les jeunes artistes.
- La démocratisation de l'accès à la culture et le dynamisme des territoires pour un accès à un large public.
- La structuration des différents secteurs et acteurs de l'estampe.

Manifestampe souhaite également construire une coopération européenne dans le but de donner une dimension européenne à la fête de l'estampe. Le travail déjà amorcé cette année va s'intensifier pour 2026.

L'objectif a donc été de renforcer l'institutionnalisation de la fédération et sa visibilité au niveau national et sur les territoires.

L'accès à la culture est un enjeu majeur pour préserver la liberté d'expression et créer de la cohésion sociale.

Au niveau de l'administration de Manifestampe et de sa gouvernance, les responsabilités au sein du bureau et du CA ont été réparties au mieux des compétences et envies d'engagements de chacun. Pour information et même si certaines tâches sont externalisées, il faut être conscient que l'ensemble du travail réalisé par les bénévoles du bureau correspond à un équivalent de deux temps pleins de travail.

Déroulé de l'AG :

1. Présentation du rapport d'activité
2. Présentation du rapport financier
3. Présentation des candidatures pour le conseil d'administration

1. Rapport d'activité

> Le travail réalisé depuis un an a porté ses fruits. De 282 adhérents pour l'année 2024, nous comptabilisons au 15 mars 430 adhérents. Nous projetons au moins 500 adhérents à la fin de l'année 2025.

> Il est important que les adhérents créent leur "page publique" s'ils souhaitent être visibles de tous (carte des adhérents). Actuellement 240 comptes sont visibles, ce qui constitue déjà un remarquable progrès par rapport à 2024 mais l'objectif est que la quasi-totalité des pages publiques des adhérents soit renseignée pour la fin 2025. La procédure est très simple : chacun se connecte à son compte, va sur son compte (bonhomme en haut à gauche), puis clique à droite sur le bouton bleu "créer ma page publique". Ici, en renseignant l'adresse postale, les adhérents seront référencés. Ils peuvent ensuite ajouter des détails biographiques, des visuels et tout renseignement qui leur semble utile. Pour toute question, il suffit de nous envoyer un message à l'adresse Email : contact@manifestampe.org

> Karen Ganilsky, chargée de la communication au sein de l'équipe, présente la stratégie de communication qui a été mise en place.

- L'association est constituée de deux entités différentes :
 - ▲ l'association qui fédère les acteurs de l'estampe
 - ▲ l'événement phare de la Fête de l'estampe qui constitue le principal événement organisé par Manifestampe et lui confère sa visibilité.
- L'association se positionne autant au niveau national que local (avec une proposition de dossier de presse pour soutenir au niveau local).
- Pour la fête de l'estampe, il faut aussi considérer deux temps :
 - ▲ le temps de la candidature qui consiste à s'inscrire à la Fête de l'estampe, puis à inscrire son événement sur le site (cela se fait en deux temps cette année) et enfin à l'organiser

▲ le temps d'ouverture et de communication sur l'ouverture de l'événement afin d'assurer un accès au public le plus large possible

- Nous avons mis en place de nombreux groupes de travail qui ont en charge :

- ▲ la mise à jour des outils de gestion numérique,
- ▲ la refonte et la performance du site Internet,
- ▲ la présence renforcée sur les réseaux sociaux,
- ▲ le prix des jeunes artistes de l'estampe,
- ▲ les masterclass,
- ▲ les journées de partage d'expérience orientées vers les artistes professionnels ayant pour volonté de tirer un revenu de leur travail artistique,
- ▲ les conférences en ligne, orientées plutôt vers les artistes professionnels également mais accessibles à tous,
- ▲ la nouvelle newsletter nommée 'Le Courrier de l'estampe', dont la troisième édition est parue début mars,
- ▲ la stratégie presse et médias.

- En complément du travail de Manifestampe au niveau national, nous éditons les 'focus' pour la Fête de l'estampe pour mettre en valeur le travail effectué par les acteurs de l'estampe en régions.

- Nous projetons un travail de fond sur trois ans qui a pour but :

- ▲ d'amplifier fortement notre visibilité,
- ▲ de développer la plate-forme numérique interactive,
- ▲ de consolider les partenariats existants et d'en développer d'autres.

- Valentin Duhamel soulève la question de savoir si un blog existe sur le site. C'est une excellente question car cela n'existe pas encore. Nous allons y réfléchir. Cela pourrait permettre aux adhérents d'échanger sur des questions techniques et d'avoir une communauté de réflexion.

- Nous avons également pensé à mettre en place, sur le site, un système de petites annonces notamment pour ce qui concerne le matériel à vendre entre les adhérents. Cela nécessite de mettre en place un lieu spécifique sur le site et de créer un système de modération.

- Si un adhérent a de l'appétit pour l'une ou l'autre de ces actions, il peut nous le faire savoir et se joindre à l'équipe.

- Les réseaux sociaux sont travaillés surtout par Valérie Honnart, qui présente cette partie :

- ▲ nous avons amplifié le travail de présence sur les réseaux sociaux, Instagram, Facebook et Mastodonte (début) que ce soit pour la @federation_manifestampe ou pour @fetedelestampe,
- ▲ le but consiste notamment à attirer un public plus jeune au sein de la fédération pour la rendre plus dynamique et vivante,
- ▲ il s'agit aussi de gagner de nouvelles personnes qui vont nous suivre et relayer nos actions afin que la Fête de l'estampe notamment accentue son rôle de lieu d'échange et de proximité,
- ▲ il y a eu des changements pour la Fête de l'estampe cette année, des posts Instagram ont été spécifiquement publiés qui expliquent ces changements,
- ▲ Pour nous faciliter le travail, il est très important de relayer la mention FDE :
 - @FDE : cela permet de relayer tout de suite, voire de faire des posts en collaboration, cela multiplie la visibilité,
 - #FDE est très bien aussi, même si moins directement visible
 - nous relayerons vos posts.

- Marie-Do Pain, vice-présidente en charge de la FDE, s'exprime sur le lien avec les régions.

- ▲ Des associations et institutions en région vont devenir des points d'ancrage de Manifestampe et relayer nos actions. Ils pourront également animer des communautés de proximité
- ▲ Notre rôle consiste à faire en sorte que le public vienne de plus en plus nombreux aux événements organisés
- ▲ C'est la 13e année de la Fête de l'estampe
- ▲ Cette année :
 - la Fête de l'estampe devient gratuite pour les adhérents,
 - il reste évidemment possible de participer à la Fête de l'estampe sans être adhérent,
 - que vous fassiez une exposition, une démonstration, un stage, que vous donniez un cours, une conférence, que vous montriez ce qu'est l'estampe dans la rue... vous pouvez inscrire votre événement qui doit se dérouler entre le 15 et le 31 mai, aux alentours du 26 mai en tout cas, jour anniversaire de la promulgation de l'édit de Saint Jean de Luz qui proclame

l'estampe comme un art libre et à ce titre d'être exercé sans faire partie d'une corporation.

- si vous souhaitez recevoir le kit papier de communication, vous devez inscrire votre événement avant le 30 avril, après ce ne sera plus possible,
- inscrire votre événement permet d'être visible sur la carte nationale des évènements,
- cette année, un kit numérique de communication vous est transmis pour que vous puissiez personnaliser vos outils de communication (affiche, flyer),
- les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 mai.

▲ Le dialogue avec les institutions et les partenaires :

- les partenaires / fournisseurs comme Joopstooop, Tartaix, Charbonnel, Matthieu Coulanges... ont été sollicités prioritairement pour des dotations en matériel afin de doter le prix des jeunes artistes de l'estampe,
- nous sommes allés rencontrer la directrice du Musée de l'estampe et du dessin à Gravelines, ainsi que le directeur du centre de la gravure et de l'image imprimée à la Louvière en Belgique. Nous sommes en train de matérialiser les partenariats. Nous construisons également un partenariat important avec le réseau ADRA des artothèques de France, qui devrait être effectif en 2026.

> question de la subvention :

- Nous avons encore, cette année, profité des réserves en trésorerie de Manifestampe. Cette réserve nous permet, chaque année, d'assurer les engagements financiers avant de savoir si notre subvention va être reconduite. Les incertitudes budgétaires nous inquiètent évidemment mais nous restons confiants.
- Les derniers rendez-vous avec les personnes responsables au Ministère montrent qu'elles ont pleinement conscience de la nécessité de la subvention pour nous, sans laquelle nous ne saurions mener à bien la Fête de l'estampe.

> Nous avons besoin de renforcer l'équipe du bureau et du CA avec des membres actifs qui prennent en charge des tâches précises. Nous aurions, par exemple, besoin d'un rédacteur pour le *Courrier de l'estampe* (rôle de coordination des différents rédacteurs d'articles) et d'un rédacteur pour gérer Facebook et Instagram pour la fédération. Si l'une de ces tâches vous

intéresse, n'hésitez pas à nous contacter sur la boîte : contact@manifestampe.org

Suite au vote à bulletins secrets, le rapport d'activité 2024 et d'orientation 2025 est approuvé.

2. Le rapport financier présenté par le trésorier, Jean-Pierre Lourdis

Les comptes sont réalisés en collaboration avec un cabinet comptable et validés par un expert-comptable. Ils sont à la disposition des adhérents sur demande auprès du trésorier.

Il existe deux comptes distincts, celui de la fédération et celui de la Fête de l'estampe car nous recevons une subvention publique pour l'organisation de la Fête de l'estampe.

Les cotisations en 2025 génèrent des recettes en hausse de 3000 euros.

Nous avons travaillé à faire baisser les dépenses objectives.

Mais nous n'avons pas pu faire de réserve en 2024 et nous n'avons pas augmenté nos réserves qui nous servent d'avance de trésorerie.

Il faut donc être ingénieux et capitaliser sur l'avenir. On espère que l'an prochain le travail de fond sera allégé au profit des actions.

Suite au vote à bulletins secrets, le rapport financier 2024 et d'orientation 2025 est approuvé.

3. Candidatures pour le Conseil d'Administration

Il est rappelé que 5 postes sont à pourvoir au sein du Conseil d'Administration.

Candidatures reçues :

1. Valentin Duhamel
2. Anne-Charlotte de Lavergne
3. Claude Batisse
4. Sophie Villoutreix-Brajeux
5. Marie-Do Pain
6. Pierre-Benoît Roux

Valentin Duhamel est élu au CA.

Anne-Charlotte de Lavergne est élue au CA.

Claude Batisse n'est pas élue au CA.

Sophie Villoutreix-Brajeux est élue au CA.

Marie-Do Pain est élue au CA.

Pierre-Benoît Roux est élu au CA.

Compte rendu de l'AG extraordinaire

Modifications des statuts :

Cette modification poursuit deux objectifs :

- La visibilité institutionnelle de Manifestampe.
- La dissociation des statuts et du règlement intérieur. Les statuts définissent les buts de l'association et assoit le fonctionnement démocratique de la gouvernance. Le règlement intérieur qui a vocation à évoluer, établit les règles de fonctionnement des organes.

Le siège social devrait changer d'emplacement (pour information).

- L'organisation du bureau nécessite d'en augmenter le nombre de membres.
- Pour assurer la crédibilité du poste, le secrétaire sera nommé secrétaire générale.

Un échange a lieu au sujet de la question de la création d'une maison de l'estampe qui apparait comme un but dans les statuts de la Fédération.

Suite à l'expérience passée, il faut comprendre qu'un dialogue avec les institutions est nécessaire pour définir un projet qui soit au bon endroit et puisse intéresser un ministère dans un esprit de volonté de donner à l'estampe un accès pour tous les publics. Sans soutien fort d'un ministère, il est inutile de proposer quelque chose. La BNF pourrait peut-être devenir cette maison de l'estampe.

Suite au vote à bulletins secrets le projet de modification des statuts est adopté.

À 16h10 la séance est levée et le président clôture les assemblées générale et extraordinaire.

Paris, le 17 mars 2025, pour Manifestampe



Luc-Emile Bouche-Florin
Président de Manifestampe



Violaine Fayolle
Secrétaire de Manifestampe